

Avis de constitution

SOCIETE « SERVICES D'AMIHA PRO » en abrégé « SAP »

Siège ABIDJAN COCODY CITE SIR, Lot 566, Ilot 62

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SERVICES D'AMIHA PRO » en

abrégé « SAP »

Objet : - LES TRAVAUX DE BATIMENTS ET DE GENIE CIVIL ;

- L'ENTRETIEN, RENOVATION ET REHABILITATION DE BATIMENTS ;

- L'ORGANISATION D'EVENEMENTS PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS ;

- LE BATIMENT ET L'EVENEMENT. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY CITE SIR, Lot 566, Ilot 62

Dirigeant(s) M KOUAME JEAN CHRISTOPHE FABRICE
AMIHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05838 du 24/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35923/GTCA/RC/2025 du 24/06/2025

